

# LES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE

SYNTHÈSE 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2007

Altaires est un acteur de référence des services aux entreprises. Il fournit à ses clients des solutions pour accélérer la croissance dans deux axes majeurs : développement commercial et gestion du risque financier en France, en Europe et à l'international.

Altaires propose depuis début 2005 deux cycles d'analyses trimestrielles, dans deux domaines spécifiques de la connaissance inter-entreprises, liés aux échanges économiques :

- les défaillances d'entreprises en France, complétées par les sauvegardes depuis l'entrée en vigueur de la loi au 1<sup>er</sup> janvier 2006
- les retards de paiements en Europe

Pour chacun de ces thèmes, Altaires publie chaque trimestre une synthèse et une analyse des évolutions de tendance ; un bilan semestriel et un bilan annuel viennent compléter chaque cycle d'analyses trimestrielles. Ces analyses sont disponibles sur simple demande aux contacts ci-dessous, et font l'objet d'un envoi par mail, dès parution. Elles sont de plus systématiquement consultables en ligne, sur le site [www.altaires.fr](http://www.altaires.fr) et peuvent être téléchargées au format PDF.

DATE DE PUBLICATION : MARDI 28 AOÛT 2007

**ALTARES**

55 avenue des Champs Pierreux  
Immeuble Le Capitole  
92012 Nanterre

[contact@altaires.fr](mailto:contact@altaires.fr)

Tél : 01 41 37 51 04 – Fax : 01 41 37 50 01

[www.altaires.fr](http://www.altaires.fr)

Responsable des études

Thierry Millon

Tél : 04 72 65 15 51

**RELATIONS PRESSE : ACTUAL CONSULTANTS**

Aurélié DELMAET - Françoise LINHART  
[agence@actualconsultants.fr](mailto:agence@actualconsultants.fr)

36 ter avenue Franklin Roosevelt

77210 Avon Fontainebleau

Tél : 01 60 70 00 00 – Fax : 01 60 39 02 02

[www.actualconsultants.fr](http://www.actualconsultants.fr)

# LES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE

SYNTHÈSE 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2007

## PANORAMA GÉNÉRAL 3

---

- 3 Le panorama général
- 6 Courbe d'évolution des retards de paiement en Europe depuis 10 ans  
Les retards de paiement en Europe au 1<sup>er</sup> semestre 2007
- 7 Comportements de paiement des entreprises européennes, au 1<sup>er</sup> semestre 2007  
Comportements de paiement des entreprises européennes, au 1<sup>er</sup> semestre 2006
- 8 Évolution des jours de retard de paiement des entreprises en Europe de mars 2004 à juin 2007  
Comparaison des délais moyens de règlement en Europe au 1<sup>er</sup> semestre 2007

## LES RETARDS DE PAIEMENT PAR PAYS EN EUROPE 9

---

- 9 Allemagne  
Belgique
- 10 Espagne  
France
- 11 Italie  
Irlande
- 12 Pays-Bas  
Portugal
- 13 Royaume-Uni

## LES RETARDS DE PAIEMENT PAR ACTIVITÉ EN EUROPE 14

---

- 14 Nombre de jour de retard par activité et par pays au 1<sup>er</sup> semestre 2007
- 15 Évolution des retards par activité et par année (2003 à 2007)  
Administration  
Bâtiment
- 16 Commerce  
Industrie  
Services  
Transport

## MÉTHODOLOGIE 17

---

NANTERRE, LE MARDI 28 AOÛT 2007

COMPOTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE : L'ANALYSE SEMESTRIELLE ALTARES

## A fin juin 2007, 60 % des entreprises européennes payent avec un retard moyen resté stable à 12,5 jours. Elles étaient 58 % au premier semestre 2006.

Altaires, le spécialiste de la connaissance inter-entreprises, constate qu'à fin juin 2007, 60 % des entreprises européennes contre 58 % un an plus tôt payent avec un retard moyen de 12,5 jours. Les comportements de paiement sont toutefois très variables selon les pays et les secteurs.

Inscrit dans une tendance favorable depuis le printemps 2003, le retard de paiement moyen en Europe, constaté au travers du programme DunTrade, s'est stabilisé à 12,5 jours à partir du printemps 2006. Cette stabilité européenne masque cependant des disparités locales. Les retards de paiement tendent à s'allonger depuis le début de l'année en France et au Royaume-Uni, et restent importants en Belgique et en Espagne.

L'Allemagne accentue son leadership avec des retards réduits à 9,6 jours, niveau jamais atteint depuis 12 ans. Les Pays-Bas consolident leur deuxième place avec des retards maintenus en dessous de 12 jours. L'Italie fait désormais mieux que la France avec des retards de 12,1 jours. La France conserve des retards inférieurs à la moyenne européenne (12,2 jours) mais en légère augmentation par rapport à la fin d'année 2006 où ils étaient tombés à 11,7 jours. Au Royaume-Uni, la dégradation semble s'accélérer. Les retards de paiement repassent au-dessus des 13 jours, seuil qui n'avait plus été franchi depuis décembre 2002. En Belgique et en Espagne, les comportements s'améliorent depuis le second semestre 2006, mais restent situés respectivement au delà de 17 et 14 jours de retard. En Irlande, la réduction des retards de paiement amorcée en fin d'année 2005 se poursuit pour atteindre moins de 19 jours en juin 2007 soit un gain de plus de 5 jours en 18 mois. En revanche, les retards restent fréquents au Portugal et se situent désormais à plus de 25 jours.

**La moitié des entreprises allemandes et italiennes paye leurs fournisseurs sans retard. Elles ne sont qu'une sur dix au Portugal. La France n'arrive qu'au 6<sup>ème</sup> rang avec moins d'un tiers des échéances respectées.**

6 entreprises européennes sur 10 payent leurs fournisseurs avec retard. C'est moins bien qu'un an plus tôt où 58% des transactions étaient reportées.

Les entreprises allemandes sont les plus respectueuses des délais de règlement, à l'inverse des portugaises dont les paiements sont très souvent retardés.

C'est en Allemagne que le respect des engagements est le plus fort. 54% des règlements sont effectués dans les délais contractuels. Ce pourcentage est néanmoins inférieur de 3,3 % à celui constaté en juin 2006.

L'Italie occupe la deuxième place avec des délais respectés par plus d'une entreprise sur deux (50,9%). C'est 2,4% de mieux qu'un an plus tôt. Rappelons toutefois que les délais contractuels de paiement en Italie sont parmi les plus longs en Europe (60 - 90 jours).



Decide with Confidence



L'Espagne, dont les délais de règlement moyens sont aux environs de 90 jours, reste au dessus de la moyenne européenne. 44,9% des transactions sont effectuées dans les délais contractuels. C'est toutefois bien inférieur au taux relevé un an plus tôt. 50% des entreprises espagnoles payaient alors leurs fournisseurs sans retard.

Dans les autres pays, moins de 40% des règlements sont effectués dans les délais.

C'est notamment le cas aux Pays-Bas où seules 36,6% des transactions commerciales sont respectées. C'est néanmoins 1,4% de plus qu'un an plus tôt.

Au Royaume-Uni, à peine plus du tiers des entreprises paye dans les délais (34,2%).

En France, moins d'une entreprise sur trois (31,4%) paye désormais ses fournisseurs sans retard. C'est 3,5% de moins qu'en juin 2006.

En Belgique, le retard de paiement semble s'ériger comme un mode de fonctionnement habituel. En effet, à peine plus du quart des entreprises belges (26,3%) respecte les délais de règlement. C'est même 1% de moins qu'un an plus tôt.

Les entreprises irlandaises sont à peine plus d'une sur cinq (22,3%) à honorer les échéances de paiement, mais cela représente une amélioration sensible sur un an (+ 5%).

C'est au Portugal que la proportion de paiements à échéance est la plus faible. A peine plus d'une entreprise sur dix (13%) respecte les délais contractuels. Ce taux est en recul très sensible sur un an (- 8,8%).

Dans le Transport, seule une entreprise sur trois règle ses fournisseurs à échéance. Néanmoins, les comportements de paiement s'améliorent : le retard moyen est désormais en dessous de 15 jours. C'est dans l'Administration que les retards sont les plus courts à 11,4 jours en moyenne. Mais le respect global des paiements de l'Administration masque une forte dégradation des comportements de paiement sur un an. A fin juin 2007, 60,6% des Administrations européennes réglait leurs fournisseurs avec retard, elles étaient 52,6% un an plus tôt.



Decide with Confidence



"Croissance et augmentation des risques sont indissociables. A fortiori, lorsque l'accélération des échéances impose de connaître en permanence la situation juridique, économique et financière de ses partenaires commerciaux. Face à ces nouveaux défis concurrentiels et conjoncturels, la maîtrise du poste client revêt un enjeu stratégique", relève Thierry Millon, responsable des études Altares.

"La gestion du DSO (Days Sales Outstanding) demeure une composante essentielle des fonctions de trésorerie, qu'elles soient orientées recouvrement, optimisation du BFR (Besoin en fonds de roulement) ou cash management. La connaissance et le suivi des comportements de paiement de ses clients est pourtant encore insuffisante. Le programme DunTrade, alimenté par des informations provenant directement de la comptabilité-client de milliers de sociétés participantes (leurs balances âgées), confirme que 6 entreprises européennes sur dix ne paieront pas à l'échéance de la facture. Elles seront même près de sept sur dix en France. Or, ce décalage de paiement impactera directement le résultat de l'entreprise voire la placera en difficulté financière. Rappelons qu'une défaillance sur quatre est due à des retards de paiement clients. Pourtant, connaître ses clients et connaître leurs comportements sur le marché peut être un formidable levier d'opportunité pour les directions financières."

Renseignement : Thierry Millon - Responsable des Études Altares : 04 72 65 15 51

## A PROPOS D'ALTARES

ALTARES est née du rapprochement de la Base d'Informations Légales BIL et de Dun & Bradstreet France.

Sa vocation, en tant que spécialiste de la connaissance inter-entreprises : fournir des solutions pour accélérer la croissance.

ALTARES répond aux besoins des entreprises sur deux axes majeurs : développement commercial et gestion du risque financier, en France, en Europe comme à l'International.

Membre du 1er réseau international d'informations B to B (le D&B Worldwide Network), ALTARES diffuse en France les solutions créées par le leader mondial D&B.

Les clients d'ALTARES disposent du seul accès global à des données qualifiées sur plus de 100 Millions d'entreprises dans le monde.

Dirigée par Thierry Asmar, ALTARES, Filiale du Groupe FININFO, détient 40% du marché français ; avec un CA d'environ 50 Millions d'Euros, l'entreprise compte

près de 300 collaborateurs répartis sur 3 sites principaux : Nanterre, Rambouillet et Villeurbanne.

### ALTARES

55 avenue des Champs Pierreux  
Immeuble Le Capitole  
92012 Nanterre  
contact@altares.fr  
www.altares.fr  
Thierry Asmar  
Tél : 01 41 37 51 04



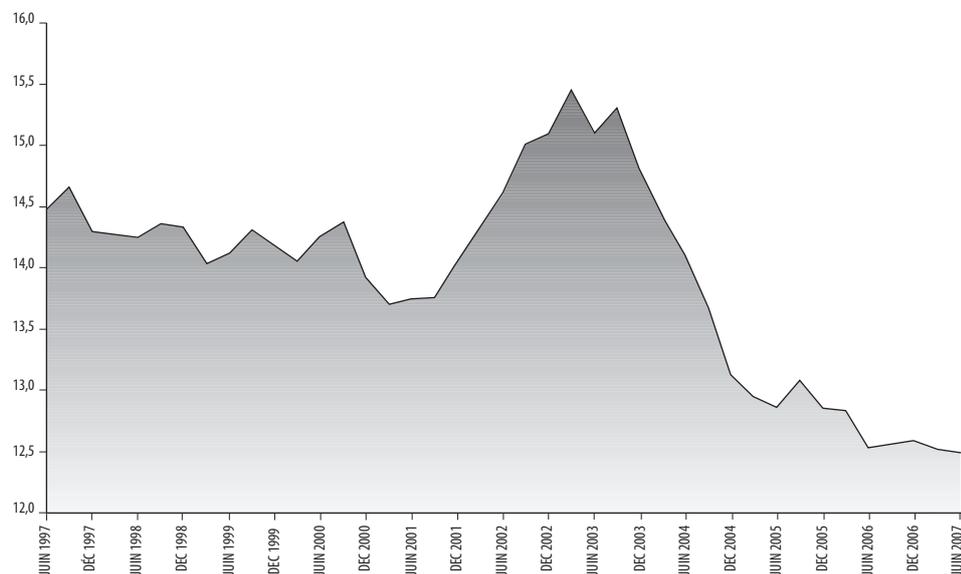
Decide with Confidence



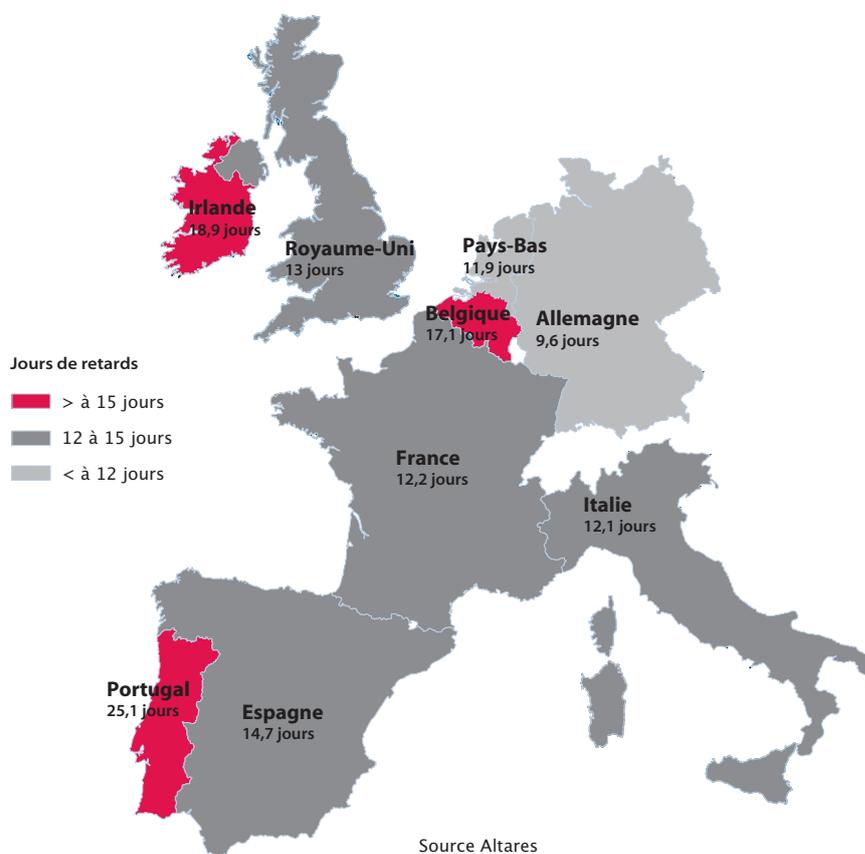
## STATISTIQUES DÉTAILLÉES

### ÉVOLUTION DES RETARDS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE DEPUIS 10 ANS

(exprimés en jours de retards)



### LES RETARD DE PAIEMENT EN EUROPE AU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2007



## COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EUROPÉENNES AU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2007

exprimés en % d'entreprises et distribués par tranche de retard par pays

Juin 2007 TRANCHES DE RETARD	Allemagne	Belgique	Espagne	France	Irlande	Italie	Pays-Bas	Portugal	Royaume-Uni	Europe
Avant le terme	1,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%
À échéance	52,8%	26,3%	44,9%	31,4%	22,3%	50,9%	36,6%	13,0%	34,2%	40,0%
Entre 1 et 15 jours	28,2%	31,8%	24,2%	38,1%	27,5%	20,7%	31,5%	30,2%	33,4%	30,2%
Entre 16 et 22 jours	8,7%	21,7%	13,2%	17,3%	27,6%	13,7%	18,4%	20,9%	19,1%	15,8%
Entre 23 et 30 jours	3,7%	8,2%	7,2%	7,5%	11,2%	6,9%	7,7%	16,5%	6,6%	6,7%
Entre 31 et 60 jours	1,9%	3,5%	4,4%	3,1%	5,0%	3,6%	3,1%	9,3%	3,1%	3,1%
Entre 61 et 90 jours	1,0%	7,3%	2,1%	1,2%	3,0%	1,8%	1,5%	4,4%	1,6%	1,9%
Entre 91 et 120 jours	0,7%	0,9%	1,6%	0,6%	1,6%	1,1%	0,8%	2,6%	1,0%	0,9%
Plus de 120 jours	1,8%	0,3%	2,3%	0,7%	1,7%	1,4%	0,4%	3,1%	1,0%	1,1%

## COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EUROPÉENNES AU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2006

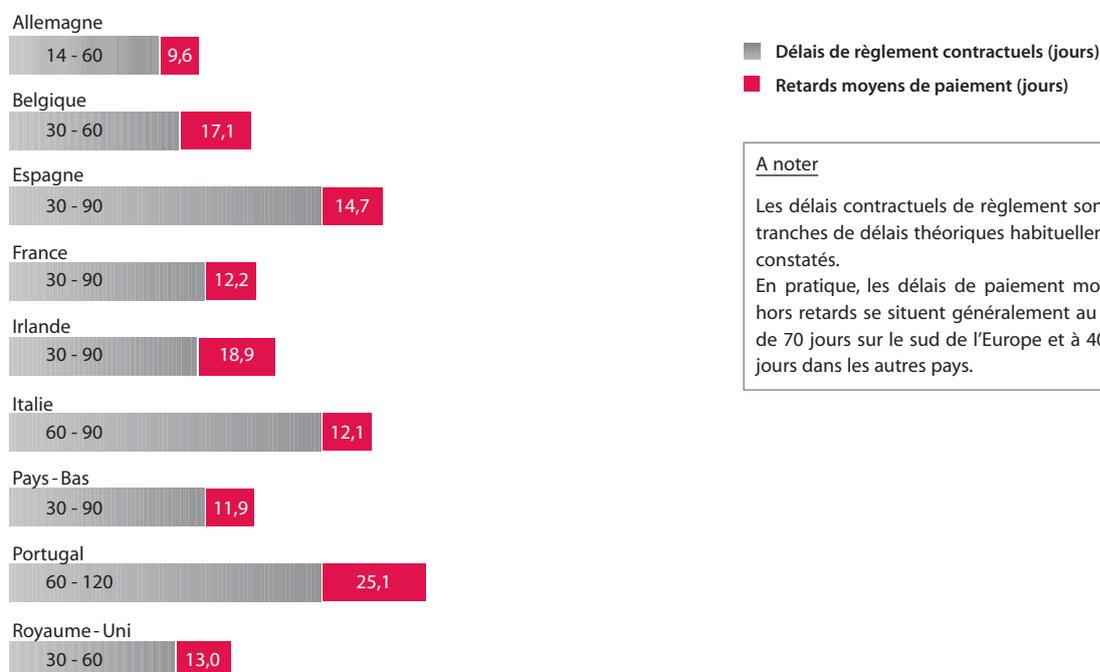
exprimés en % d'entreprises et distribués par tranche de retard par pays

Juin 2006 TRANCHES DE RETARD	Allemagne	Belgique	Espagne	France	Irlande	Italie	Pays-Bas	Portugal	Royaume-Uni	Europe
Avant le terme	1,8%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,4%
À Échéance	55,5%	27,4%	50,0%	34,9%	17,3%	48,5%	35,2%	21,8%	33,9%	41,5%
Entre 1 et 15 jours	24,7%	30,5%	21,6%	35,0%	26,7%	22,0%	33,7%	22,2%	33,9%	29,1%
Entre 16 et 22 jours	8,3%	20,3%	12,7%	16,7%	27,3%	13,0%	17,7%	22,8%	19,4%	15,1%
Entre 23 et 30 jours	3,7%	8,5%	6,2%	7,8%	13,6%	7,0%	7,5%	14,7%	6,7%	6,5%
Entre 31 et 60 jours	2,0%	3,7%	3,9%	3,2%	6,4%	4,4%	3,1%	8,7%	2,9%	3,2%
Entre 61 et 90 jours	1,1%	8,4%	2,0%	1,3%	4,1%	2,1%	1,4%	4,3%	1,4%	2,1%
Entre 91 et 120 jours	0,8%	0,9%	1,7%	0,6%	1,6%	1,3%	0,9%	2,7%	0,9%	0,9%
Plus de 120 jours	2,1%	0,4%	1,9%	0,7%	3,0%	1,8%	0,4%	2,8%	1,0%	1,3%

## ÉVOLUTION DES JOURS DE RETARD DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE DU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2004 AU 2<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2007

	mars 04	juin 04	sept. 04	déc. 04	mars 05	juin 05	sept 05	déc. 05	mars 06	juin 06	sept 06	déc. 06	mars 07	juin 07
Allemagne	12,6	12,1	11,5	11,4	11,1	11,1	10,9	10,8	10,0	9,8	9,8	9,7	9,8	9,6
Belgique	17,1	16,9	16,9	15,1	14,5	13,0	14,9	14,1	19,4	17,9	18,7	18,6	17,7	17,1
Espagne	12,1	12,0	12,1	11,6	11,9	12,1	12,0	12,4	12,0	13,3	14,3	16,2	15,6	14,7
France	16,3	14,9	14,2	13,8	13,6	12,9	13,1	12,9	12,2	11,9	12,0	11,7	12,1	12,2
Irlande	21,8	21,1	21,6	21,9	22,2	22,9	23,3	24,0	23,9	22,5	21,7	21,2	20,2	18,9
Italie	16,9	16,6	16,1	17,6	13,9	14,5	14,3	14,2	14,0	13,4	13,2	13,1	12,5	12,1
Pays-Bas	14,6	13,8	13,4	13,6	13,5	13,5	14,4	12,4	12,1	12,0	11,8	11,9	12,0	11,9
Portugal	28,6	29,8	30,6	30,0	28,3	27,8	27,6	25,4	23,5	23,6	19,6	21,9	24,1	25,1
Royaume-Uni	12,2	12,3	12,1	12,1	12,4	12,7	12,9	12,9	12,6	12,7	12,5	12,3	12,3	13,0
Europe	14,4	14,1	13,7	13,1	13,0	12,9	13,1	12,9	12,8	12,5	12,5	12,5	12,5	12,5

## COMPARAISON DES DÉLAIS MOYENS DE RÈGLEMENT EN EUROPE 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2007



### A noter

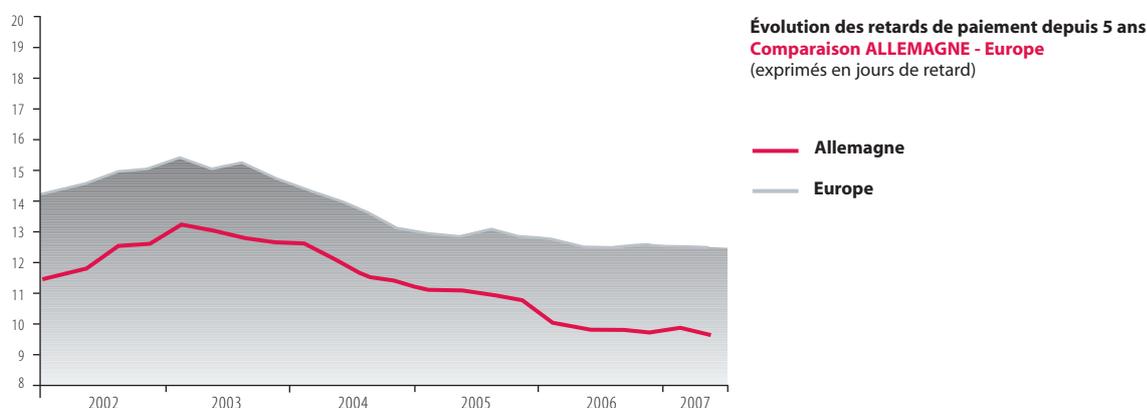
Les délais contractuels de règlement sont les tranches de délais théoriques habituellement constatés.

En pratique, les délais de paiement moyens hors retards se situent généralement au delà de 70 jours sur le sud de l'Europe et à 40-50 jours dans les autres pays.

## ÉVOLUTION DES RETARDS DE PAIEMENT PAR PAYS EN EUROPE

### ALLEMAGNE

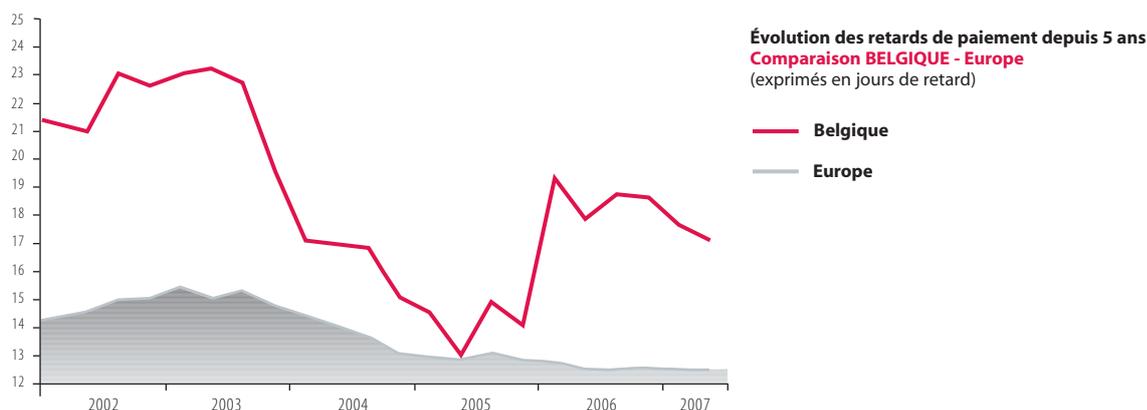
L'Allemagne confirme son leadership européen en matière de délais de règlement. Les comportements de paiement des entreprises allemandes sont les meilleurs d'Europe. À 9,6 jours, les retards sont près de 3 jours inférieurs à la moyenne européenne. Situation d'autant plus méritoire que les délais contractuels de paiement (14-60 jours) sont également inférieurs à ceux habituellement pratiqués en Europe. Plus d'un entrepreneur allemand sur deux (52,8 %) paye à échéance. Mieux encore, 1,8 % règle ses fournisseurs avant la date, une pratique exclusive en Europe. Paradoxalement, les entreprises allemandes sont plus nombreuses que leurs voisines néerlandaises, françaises ou britanniques, à payer avec de très grands retards (supérieurs à 90 voire 120 jours). Des retards de plus de 4 mois après l'échéance sont constatés dans 1,8 % des transactions. En comparaison, les Pays-Bas se situent à 0,4 %, la France à 0,7 %, et le Royaume-Uni à 1 %. Sur un an, les paiements s'améliorent dans toutes les activités à l'exception des Transports et des Services. Comme sur l'ensemble de l'Europe, les entreprises de Transports allemandes présentent des retards sensibles. A 14,2 jours en moyenne, les reports de ce secteur sont au delà de la moyenne du pays (9,6 jours). L'augmentation des délais dans les Services (+ 0,3 jour) est faible et ce secteur conserve un retard moyen légèrement inférieur à la moyenne du pays. Dans les autres activités, les entreprises allemandes affichent des comportements de paiement souvent les meilleurs en Europe. Il en est ainsi de l'Administration où les retards baissent d'une journée sur un an et tombent à moins de 8 jours (7,9 jours). Les délais de l'Industrie sont également remarquables avec des retards inférieurs à 9 jours.



### BELGIQUE

L'amélioration des comportements de paiement des entreprises belges ne permet pas encore au pays de descendre en dessous de 17 jours. Les retards de paiement restent très fréquents. Très au-dessus de la moyenne européenne, les retards de paiements évoluent lentement. Ils ont été réduits de 0,7 jour sur un an et se situent à 17,1 jours. A peine plus du quart (26,3 %) des entreprises belges respecte les échéances de règlement ; c'est cependant 1 % de moins qu'un an plus tôt. Près de 12 % (11,9 %) des retards sont supérieurs à 30 jours pour une moyenne européenne à 7,1 %. Seul le Portugal est au-delà à 19,4 %.

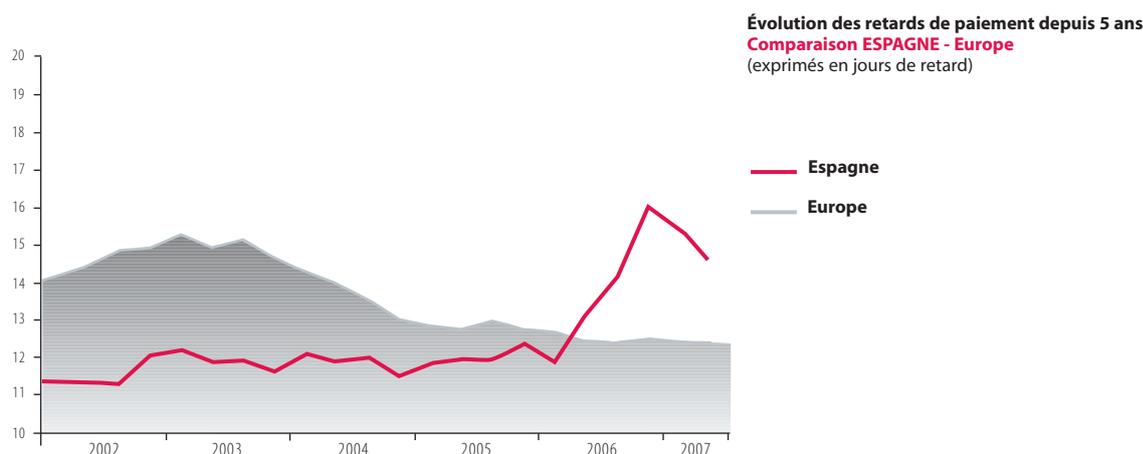
La plupart des activités accompagne l'amélioration à l'exception des Transports. Dans ce secteur les retards augmentent de 0,4 jour à 17,8 jours. 21,5 % des transporteurs payent leurs fournisseurs à échéance contre 23,9 % en juin 2006. C'est 11,5 % de moins que la moyenne nationale. Dans les Services les retards dépassent les 20 jours (20,2 jours) malgré une baisse de 0,7 jour en un an. Une société de Services sur quatre (25 %) respecte les échéances de paiement, c'est 14 % de moins que la moyenne européenne. L'Administration est également sur des retards importants à 18,6 jours soit 7,1 jours au delà de la moyenne européenne. Le secteur du Bâtiment est celui dont les paiements sont les plus courts (14,1 jours) bien que supérieurs de 3,5 jours à la valeur européenne.



## ESPAGNE

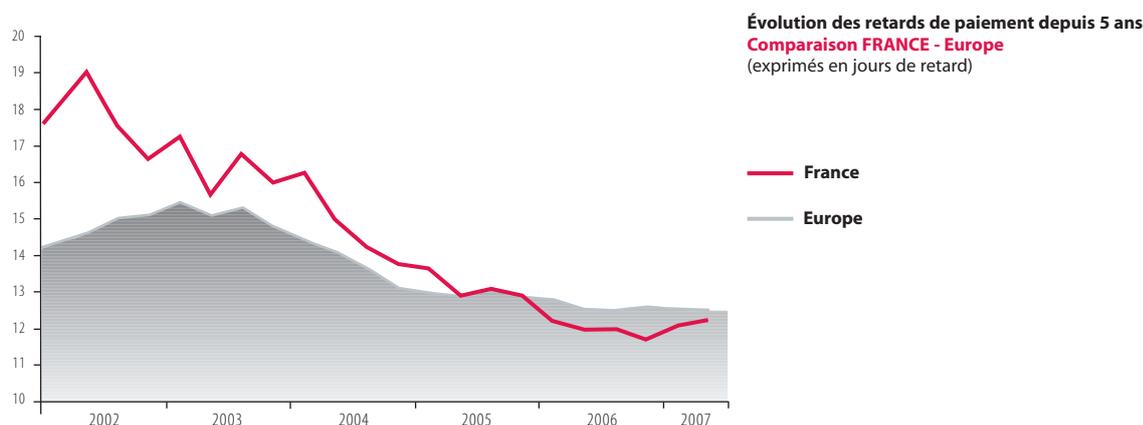
L'amélioration des comportements de paiement espagnols sur le premier semestre 2007 ne compense encore pas la forte dégradation de 2006. Sur un an, les retards de paiement sont en hausse de 1,4 jour à 14,7 jour. Moins d'une entreprise sur deux (44,9%) paye ses fournisseurs dans les délais contre 50% un an plus tôt. Ce taux est néanmoins supérieur de 5% à celui relevé en Europe. Cette ponctualité du paiement masque pourtant une assez forte proportion de longs retards. Plus d'une entreprise sur dix (10,5%) retarde ses paiements de plus de 30 jours, pour une moyenne européenne à 7,1%.

Les comportements de paiement se dégradent par rapport à juin 2006 dans l'ensemble des activités à l'exception de l'Administration. Ce secteur enregistre une amélioration de 2,1 jours mais conserve des retards importants. A 21,7 jours, ils sont supérieurs de 10 jours à la moyenne européenne. A l'inverse, les retards de paiement augmentent fortement dans les Transports et le Bâtiment. Les transporteurs espagnols sont les moins ponctuels en Europe avec leurs voisins portugais. A 23,3 jours, les reports sont supérieurs de 8,5 jours à la moyenne européenne. 30% des entreprises de Transport payent leurs fournisseurs dans les délais ; ils étaient 42% en juin 2006. Dans le Bâtiment, les retards à 14,5 jours dérapent de plus de 3 jours.



## FRANCE

La France conserve des retards de paiement inférieurs à la moyenne européenne. Toutefois, les comportements tendent à se dégrader sur un an. A 12,2 jours en moyenne, les retards de paiement des entreprises françaises se sont allongés de 0,3 jour sur un an. En amélioration régulière jusqu'en fin d'année 2006, les comportements de paiement se durcissent depuis le début de l'année 2007. Désormais, moins d'une entreprise sur trois (31,4%) règle ses fournisseurs aux dates convenues. C'est 3,5% de moins qu'en juin 2006. Un point demeure néanmoins favorable, les entreprises françaises sont les moins nombreuses en Europe à user des grands retards de paiement. En effet, 2,5% d'entre elles reportent leur paiement de plus de 2 mois pour une moyenne européenne à 4%. A titre comparatif, les néerlandaises sont à 2,6%, les allemandes 3,5%, les britanniques 3,6% et les italiennes à 4,3% ; les autres pays sont au-delà de 6%. L'inversion de tendance touche l'ensemble des activités. Les retards de paiement s'allongent de près d'une journée dans les Transports (+ 0,8 jour à 14,2 jours). Désormais, moins d'un transporteur sur quatre (23%) paye ses fournisseurs dans les délais ; ils étaient 27% un an plus tôt. Les comportements de paiement se dégradent d'une demi-journée dans le Bâtiment, secteur où les conditions de paiement restent les mieux respectées (10 jours). 42% des entreprises du Bâtiment règlent leurs fournisseurs sans retard contre 47% en juin 2006. Dans l'Industrie, le Commerce et les Services, les reports de règlement évoluent peu. Néanmoins, moins de 30% des industriels et entreprises de Services respectent les échéances de paiement.

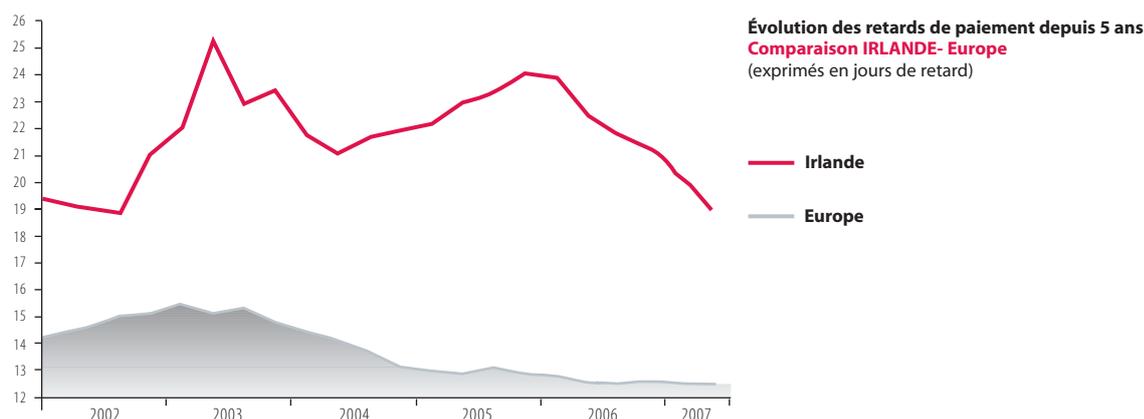


## IRLANDE

Les paiements des entreprises irlandaises s'améliorent depuis début 2006 mais restent tardifs. En juin 2007, les retards de paiement des entreprises irlandaises tombent en dessous de 20 jours à 18,9 jours. Cela marque une amélioration très sensible (- 3,6 jours) sur un an.

Malgré cela, la ponctualité du paiement n'est pas encore la règle : 22,3% des entreprises payent dans les délais, c'est cependant 5% de mieux qu'un an plus tôt.

L'ensemble des secteurs accompagne ce redressement. L'évolution la plus favorable est observée dans le Bâtiment qui gagne 9,5 jours à 15,1 jours. 20% des entreprises payent dans les délais. L'amélioration est de 5,3 jours dans l'Industrie, 4,5 jours dans les Services. Les retards de l'Administration reculent de 3,5 jours mais restent à 22,3 jours très au-delà de la moyenne européenne.

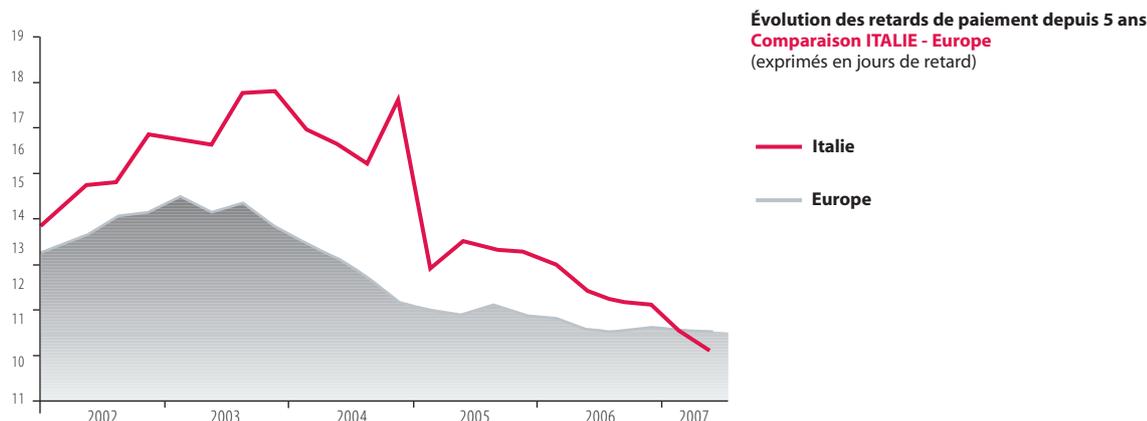


## ITALIE

L'Italie enregistre la meilleure performance du semestre avec un recul de plus d'une journée de ses retards de paiement, lui permettant de descendre en dessous de la moyenne européenne. Depuis 2 ans, les comportements de paiement des entreprises italiennes s'améliorent sensiblement. Les retards de paiement ont été réduits de 2,5 jours depuis le premier semestre 2005, dont 1,3 jour sur un an. Désormais à 12,1 jours, ils passent sous la moyenne européenne. Par ailleurs, une entreprise sur deux (50,9% contre 48,5% en juin 2006) paye ses fournisseurs dans les délais convenus ; délais dont il convient de rappeler toutefois qu'ils se situent parmi les plus longs d'Europe. Seule l'Allemagne présente un taux de paiement à échéance plus important en Europe (52,8 %). L'amélioration des comportements de paiement italiens se traduit aussi par une moins forte proportion de retards importants. En effet, si la part de paiements reportés de plus de 30 jours reste supérieure à celle constatée chez ses principaux voisins européens, elle tend à se réduire. En juin 2007, 7,9% des transactions étaient retardées de plus de 30 jours, elles étaient 9,6% en juin 2006. Par comparaison, cette proportion est de 5,4% en Allemagne, 5,6% en France, 5,8% aux Pays-Bas et 6,7% au Royaume-Uni.

L'ensemble des secteurs porte l'amélioration. L'effort le plus important est observé dans les Transports. Si cette activité conserve des retards encore supérieurs d'1,5 jour par rapport à la moyenne européenne (16,3 pour 14,8), ceux-ci sont en recul de près de 8 jours (7,8) sur un an. 52% des transporteurs italiens payent désormais sans retard contre 37% il y a un an. Dans l'Administration, où les différés de paiement restent élevés avec une moyenne à 15,9 jours (11,4 jours en Europe), le recul est de plus d'une journée et demie (1,6 jour). Aujourd'hui 46% des Administrations respectent les échéances, elles n'étaient que 15% il y a un an.

Dans les autres activités, les retards italiens sont en dessous des moyennes européennes. Dans le Bâtiment, l'Industrie et les Services, ils tombent sous la barre des 10 jours.

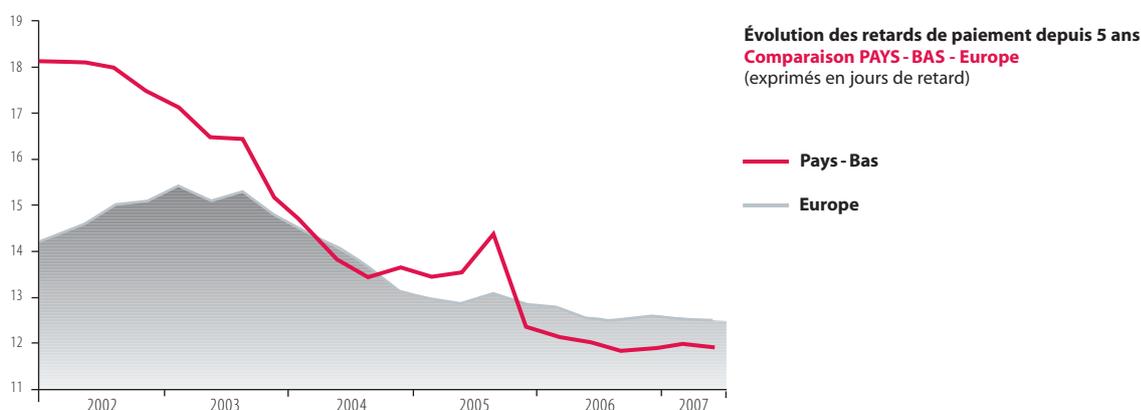


## PAYS - BAS

Au Pays-Bas, les comportements de paiement sont relativement stables, et s'améliorent même légèrement. Les retards sont les plus bas d'Europe après ceux de l'Allemagne. En mars 2002, les retards de paiements des Pays-Bas comptaient parmi les plus longs d'Europe à plus de 18 jours. Sur le premier semestre 2007, la situation est tout autre, le pays peut s'enorgueillir d'être le dauphin de l'Allemagne. Les retards de paiement sont tombés en dessous de 12 jours (11,86) et 36,6% des entreprises respectent les termes contractuels de paiement. Lorsque des retards sont constatés, dans la moitié des cas, ils restent contenus à moins de 23 jours. Comme en France, les grands retards sont peu fréquents : 3,6% des paiements sont effectués avec des retards de plus de 2 mois pour une moyenne européenne à 4%.

La stabilité des paiements néerlandais masque cependant quelques disparités sectorielles. Dans l'Industrie, les retards diminuent de 0,4 jour à 13 jours, mais restent les plus importants dans le pays à 1,5 jour au dessus de la moyenne européenne du secteur et plus d'une journée de la moyenne du pays. A peine plus du quart des industriels (27%) paye ses fournisseurs dans les délais pour une moyenne située à 40% en Europe. Les retards diminuent également dans l'Administration (-0,2 jour), secteur le plus respectueux des délais aux Pays-Bas (11 jours). Les comportements de paiement sont stables dans les Transports à 12,8 jours soit 2 jours en dessous de la moyenne du secteur en Europe.

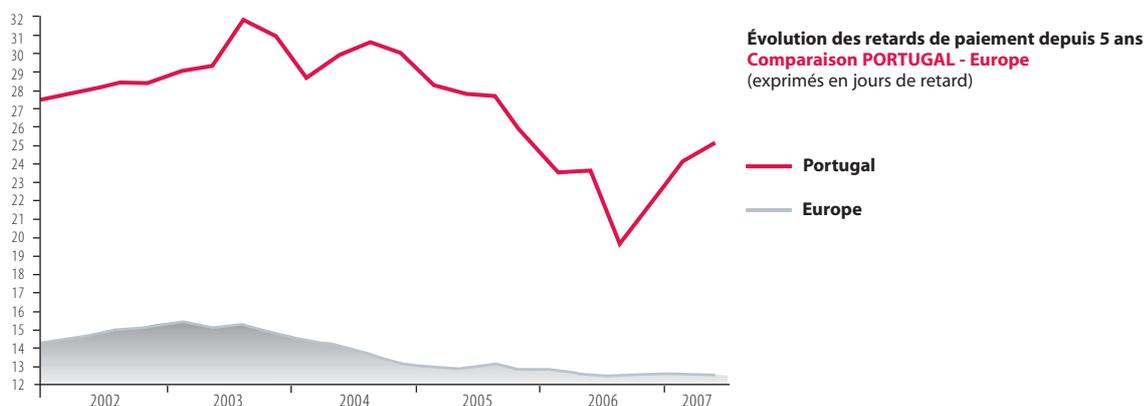
En revanche, les retards de paiement se tendent de 0,3 à 0,5 jour dans les Services (11,9 jours), le Commerce (12,4 jours) et le Bâtiment (12,1 jours). Dans ce dernier secteur, contrairement aux deux premiers, ils se situent au dessus de la moyenne européenne.



## PORTUGAL

Les paiements des entreprises portugaises sont les moins ponctuels d'Europe ; aux délais de règlements longs s'ajoutent des retards de plus de 25 jours. En 2006, les comportements de paiement des entreprises portugaises avaient approché les 20 jours de retard. Cette évolution favorable n'a été qu'un court épisode, les retards sont remontés à 25 jours en 2007. A peine plus d'une entreprise portugaise sur dix (13%) paye ses fournisseurs dans les délais. Elles étaient 21,8% en juin 2006. Les retards sont donc fréquents, près d'une entreprise sur cinq (18%) paye avec plus de trente jours de retard.

C'est dans les Services que les retards de paiements portugais sont les moins importants mais, à 23 jours, ils restent supérieurs de 10 jours à la moyenne européenne. L'écart avec l'Europe est encore plus grand (24,5 jours) dans l'Administration qui paye avec des retards de 35,9 jours. Le Bâtiment fait à peine mieux avec des reports de 34,4 jours. Moins d'une entreprise sur dix (9,4%) règle ses fournisseurs dans les délais. La dégradation la plus sévère sur un an est constatée dans l'Industrie. Les industriels payent avec des retards de 26,6 jours soit 5,1 jours de plus qu'en juin 2006.



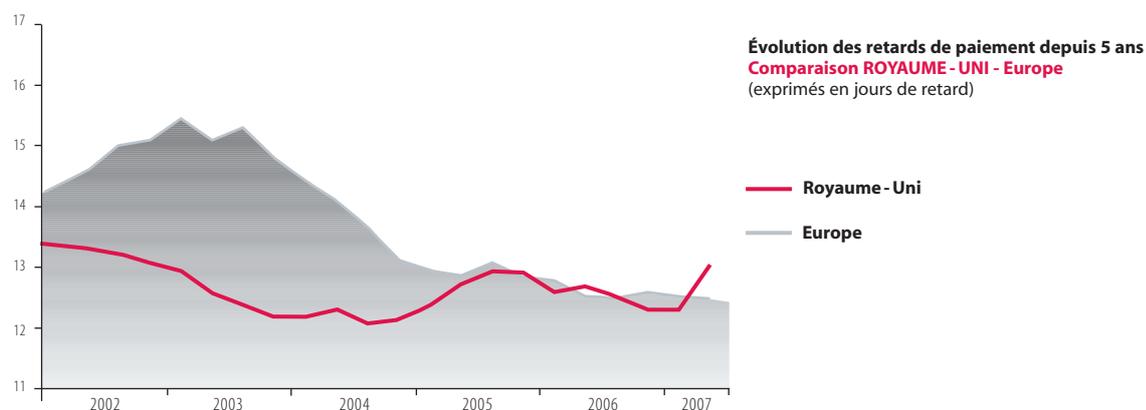
## ROYAUME - UNI

Le Royaume-Uni avait réduit ses retards à moins de 13 jours début 2003. Ceux-ci repassent au delà de 13 jours ce semestre.

Les retards de paiement des entreprises britanniques retrouvent les niveaux de fin 2002. A 13 jours, ils ont, comme en France, augmenté de 0,3 jour sur un an. Cette dégradation moyenne relativement contenue masque une accélération des retards sur le deuxième trimestre 2007. Sur les seuls 3 derniers mois, les comportements de paiement ont dérapé de 0,7 jour. 34,2% des entreprises payent leurs fournisseurs dans les délais contre 33,9% un an plus tôt.

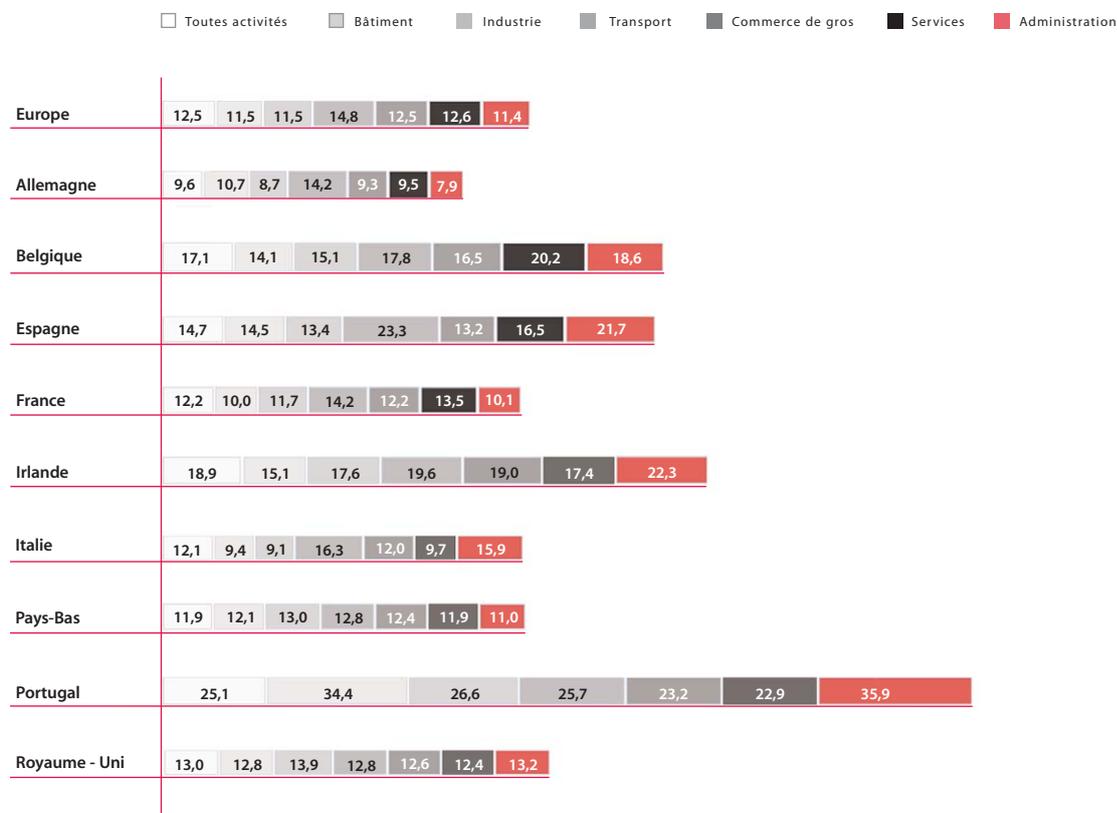
Les conditions de paiement ont peu varié dans le Bâtiment, l'Industrie et les Transports. Dans ce dernier secteur, le Royaume - Uni affiche des retards de 12,8 jours, les plus bas relevés en Europe, à égalité avec les Pays - Bas. 35,7% des transporteurs britanniques respectent les échéances contractuelles, c'est 2,6% de mieux que la moyenne européenne. En revanche, à 13,9 jours dans l'Industrie, les retards sont près de 2,5 jours au delà de la moyenne européenne. Seulement un industriel sur quatre règle ses fournisseurs dans les délais.

Les comportements de paiement se sont plus sensiblement dégradés dans l'Administration. A 13,2 jours, ils s'allongent de 0,7 jour en un an. 28% des Administrations britanniques règlent dans les délais, c'est 11,5% de moins que la moyenne en Europe.



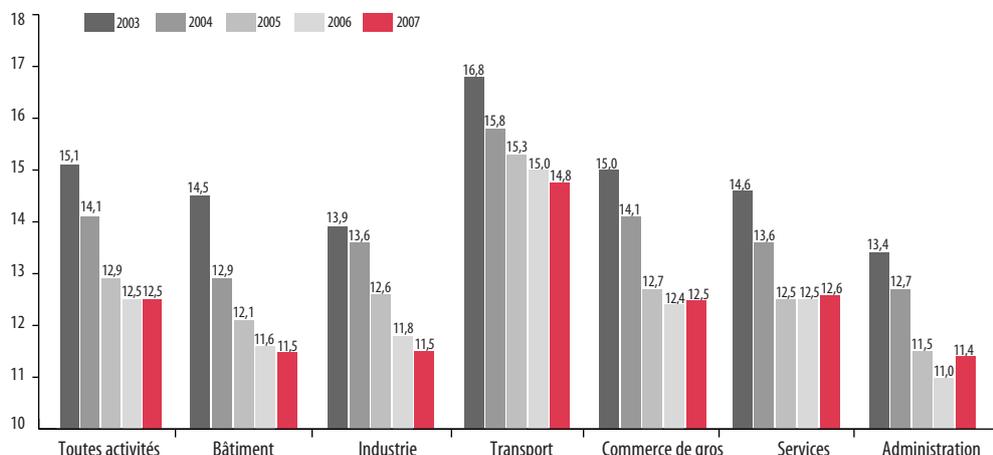
## NOMBRE DE JOURS DE RETARD DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE AU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2007

Par pays et par activité



## ÉVOLUTION DES RETARDS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE

au 1<sup>er</sup> semestre 2003 - 2004 - 2005 - 2006 - 2007



### ADMINISTRATION

C'est dans l'Administration que les retards sont les plus courts à 11,4 jours en moyenne.

Mais c'est aussi le secteur qui présente les disparités les plus fortes en Europe. Ainsi le retard tombe en dessous de 8 jours en Allemagne (7,9 jours), se limite à 10,1 jours en France et 11 jours aux Pays-Bas, mais dépasse les 20 jours en Espagne (21,7 jours), en Irlande (22,3 jours), voire les 30 jours au Portugal (35,9 jours).

Le respect global des paiements de l'Administration masque néanmoins une forte dégradation des comportements de paiement sur un an. A fin juin 2007, 60,6 % des Administrations européennes réglaient leurs fournisseurs avec retard, elles étaient 8 % moins nombreuses (52,6 %) un an plus tôt.

C'est en France que l'évolution est la plus sensible : 64,2 % des transactions sont payées avec retard contre 59,9 % en juin 2006. Le taux français reste cependant parmi les meilleurs en Europe. La part de paiements tardifs est voisine de 78 % en Belgique, Espagne et Irlande, de 72 % aux Pays-Bas et au Royaume-Uni et de 87 % au Portugal. C'est en Allemagne qu'il est le plus bas (43,6 %) devant l'Italie (53,6 %).

### BATIMENT

Le Bâtiment semble plus respectueux des échéances de paiement.

44,5 % des entreprises européennes payent leurs fournisseurs sans retard. Elles étaient néanmoins 46,2 % un an plus tôt. Dans ce secteur, le retard moyen se situe à 11,5 jours.

Le Portugal conforte sa dernière place en Europe. Plus d'une entreprise sur deux paye désormais en retard (90,6 %) ; elles étaient déjà 86,7 % en juin 2006. L'Irlande approche les 80 % (79,5 %). Environ les 2/3 des entreprises britanniques (66,8 %), belges (68,4 %) et néerlandaises (64,5 %) règlent en retard.

La France fait moins bien que la moyenne européenne (58,3 % contre 55,5 %). Le taux français est de plus mal orienté sur un an, il s'est dégradé de 6 %.

La moitié des entreprises espagnoles paye sans retard, tandis qu'elles sont 53 % en Allemagne et 58 % en Italie.

C'est en Italie que le retard moyen est le plus bas à 9,4 jours juste devant la France à 10 jours et l'Allemagne à 10,7 jours. Il est à 12,1 jours aux Pays-Bas, 12,8 jours au Royaume-Uni et dépasse les 14 jours dans les autres pays. Le record est détenu par le Portugal avec plus de 34 jours de retard en moyenne.

## COMMERCE DE GROS

**Le Commerce de gros est à la moyenne européenne avec des retards de 12,5 jours.**

Les retards sont compris entre 12 et 13 jours en Espagne, France, Italie, Pays-Bas et Royaume-Uni. Ils tombent à 9,3 jours en Allemagne et montent à plus de 16 jours en Belgique, 19 jours en Irlande et 23 jours au Portugal.

61,6% des transactions du Commerce sont effectuées avec retard. Les retards les plus fréquents sont observés en Belgique (78,1%) en Irlande (82,3%) et au Portugal (84,6%). Cette proportion est comprise entre 68 et 70% en France, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni ; elle approche les 50% en Espagne et en Italie et tombe à 45% en Allemagne.

## INDUSTRIE

**Le secteur présentant le moins de disparités en Europe est celui de l'Industrie.**

Les retards de paiement moyens se situent à 11,5 jours.

Ils sont voisins de 9 jours en Allemagne (8,8 jours) en Italie (9,2 jours), restent en dessous de 12 jours en France (11,7) et approchent 13 jours aux Pays-Bas (13 jours), en Espagne (13,4 jours) et au Royaume-Uni (13,9 jours).

Néanmoins, de façon quasi stable sur un an, 60% des industriels européens payent en retard. Cette stabilité est à mettre à l'actif de l'Italie et des Pays-Bas où la part de paiements tardifs a été réduite, respectivement, de 3,3% à 45,1% et de 1,9% à 73,1%. L'Italie devance désormais l'Allemagne (45,4%). L'Espagne est en troisième position à 58%, taux en hausse de 4,3% depuis juin 2006. Comme les Pays-Bas, d'autres pays comptent plus de 70% de transactions reportées ; c'est le cas du Royaume-Uni (74,8%), de l'Irlande (76,8%), de la Belgique (79,9%) et du Portugal (87,6%). La France se situe juste à 70,6%, taux en dégradation de 2,5% sur un an.

## SERVICES

**Les Services sont proches de la moyenne européenne avec des retards de 12,6 jours.**

Dans les Services, les retards de paiement sont inférieurs à 10 jours en Allemagne et en Italie et voisins de 12 jours aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. Ils se situent 1 jour au-dessus de la moyenne européenne en France (13,6 jours) et dépassent les 20 jours en Belgique.

60,9% des entreprises européennes payent avec retard ; taux dégradé par le Portugal (88,2%), mais aussi par la Belgique (74,9%), l'Irlande (73,4%) et la France (72,2%). La part de paiements différés est voisine de 63% aux Pays-Bas et Royaume-Uni, de 59% en Espagne. Elle se situe à 47% en Allemagne et tombe en dessous de 45% en Italie.

## TRANSPORT

**Les retards les plus longs restent ceux observés dans les Transports.**

A 14,8 jours en moyenne, ils sont supérieurs de plus de 2 jours à la moyenne européenne. Les comportements du secteur tendent néanmoins à s'améliorer. Si l'amélioration est peu sensible sur un an (-0,2 jour), elle est régulière depuis plusieurs années ; gain d'une demi-journée sur 2 ans, d'1 journée sur 3 ans et de 2 jours sur 4 ans.

Les retards les moins importants sont relevés aux Pays-Bas et au Royaume-Uni (12,8 jours). Ils se situent à 14,2 jours en Allemagne et en France, 16,3 jours en Italie, 17,8 jours en Belgique, 19,6 jours en Irlande, 23,3 jours en Espagne et 25,7 jours au Portugal.

Les 2/3 des transporteurs européens (66,9%) effectuent leurs règlements avec retard. Ils étaient 67,2% un an plus tôt.

C'est au Portugal que la proportion de paiement tardifs est la plus importante à 88,7%, suivi de l'Irlande à 78,9%, de la Belgique 78,5% et de la France 77,1%.

Quatre pays descendent en dessous de 70% de paiement retardés : l'Espagne (69,8%), l'Allemagne (67%), les Pays-Bas (66,7%) et le Royaume-Uni (64,3%).

L'Italie se démarque de ses voisins européens. Moins d'un transporteur italien sur deux diffère ses règlements (47,8%), c'est un taux en amélioration de 15% sur un an.

## MÉTHODOLOGIE

### DÉFINITION DU RETARD DE PAIEMENT

Est considéré comme tardif tout paiement effectué au-delà du terme convenu contractuellement. L'observation de l'impact d'un retard montre un risque de défaillance très élevé à partir de 30 jours (cf ci-dessous) ; D&B analyse plus particulièrement cette catégorie de retards.

### L'OBSERVATOIRE DES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT D&B, PROGRAMME DUNTRADE

L'observatoire D&B des Comportements de Paiement des entreprises analyse en permanence les retards de paiement par rapport aux conditions contractuelles. Ce programme, nommé DunTrade, a été initié aux Etats-Unis en 1963 et s'est développé dans les pays européens, notamment en France depuis 1984. Unique au monde, il est alimenté par des informations provenant directement de la comptabilité - client de milliers de sociétés participantes. Il s'appuie donc sur une observation factuelle de plus de 22 millions d'expériences commerciales réelles en Europe, dont 3 millions en France.

Neuf pays sont dans le champ d'analyse de l'observatoire européen : l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, la France, l'Irlande, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal et le Royaume-Uni.

### RETARD DE PAIEMENT ET PROBABILITÉ DE DÉFAILLANCE

La commission européenne, à l'origine de la proposition de la directive de 2000 pour favoriser la lutte contre les retards de paiement dans les transactions commerciales a constaté qu'une défaillance sur quatre était due à des retards de paiement. Ces insolvabilités entraînent la perte de près de 24 milliards d'euros de créances non recouvrées. Les seuls retards de paiement pèsent 90 milliards d'euros par an et représentent 10,8 milliards d'euros d'intérêts perdus.

L'aggravation du risque lié au report des règlements, observée depuis de nombreuses années grâce au programme DunTrade, a été de nouveau validée lors de l'élaboration du nouveau score de défaillance Altares en 2004. Si les retards de moins de 15 jours sont encore trop souvent relevés sur les entreprises actives, le seuil des 30 jours a été confirmé comme point d'accélération du niveau de risque. A partir de 30 jours de retard, la probabilité de défaillance est multipliée par 6. Et à partir de 69 jours la probabilité est 11 fois plus forte.

### PROBABILITÉ DE DÉFAILLANCE ASSOCIÉE AU RETARD DE PAIEMENT

